



RÉSUMÉ DU CONSEIL CENTRAL

28 OCTOBRE 2015

Aperçu de l'UEQ (nouvelle affiliation nationale): L'une des caractéristiques distinguant cette nouvelle affiliation est le "fond d'actions sociales". Celui-ci permettra de fournir des ressources financières comme humaines, afin d'appuyer diverses causes sociales touchant les membres. Il y aura un délai de 45 jours puisque l'attribution de ressources provenant du fond d'actions sociale devra être autorisée par le caucus.

L'UEQ vise plus de transparence à travers sa politique d'accès à l'information, notamment l'accessibilité du budget. De plus, les documents seront accessibles aux membres à titre individuel, qui pourront accéder aux documents qui ne sont pas publiques via la FAÉCUM. Ainsi, les membres individuels pourraient assister aux diverses instances, selon les règlements de leur propre association.

La cotisation sera de 4,50\$, ce qui représente le double de celle de la FEUQ, qui n'avait toutefois pas augmenté depuis 1994. La cotisation sera indexée, afin de permettre à l'UEQ d'avoir des fonds suffisants afin de remplir son rôle.

La politique de gestion des ressources humaines et de gestion des finances sont encore en écriture.

Certain.e.s reprochent toutefois à l'UEQ de reproduire les mêmes erreurs ayant mené aux désaffiliations de masse de la FEUQ, puis sa dissolution.

L'UEQ sera fonctionnelle en mai 2016.

Lors du dernier CASP, la FAÉCUM avait annoncé que les associations étudiantes devraient se positionner en faveur ou en défaveur d'une affiliation à l'UEQ le 18 novembre. Les délégué.e.s ont fortement contesté la date d'affiliation, soulignant l'impossibilité d'informer et de consulter les étudiant.e.s avec si peu de préavis. Suite à cela, la FAÉCUM a repoussé la date au 25 novembre. La FAÉCUM nous a informés que cette date représente la date limite d'adhésion à l'UEQ afin que les cotisations soient prélevées à la session d'hiver.

Avis encadrement des stages au premier cycle: Suite à l'état de la situation effectué par la FAÉCUM, celle-ci présente 17 recommandations afin d'améliorer l'encadrement des stages au premier cycle. Parmi celles-ci, l'une des recommandations centrales se concentre sur les guides de stage. Présentement, les guides de stage sont trop souvent absents, et lorsqu'ils sont fournis, manquent d'informations essentielles. Ainsi, des guides de stages comprenant toute information pertinente devraient être fournis aux étudiant.e.s

de manière systématique. Notamment, les critères d'évaluation devraient être spécifiés, et bien expliqués afin d'assurer une cohérence, ce qui permettrait aussi d'assurer une évaluation juste et équitable. D'ailleurs, il n'existe aucune balise en ce moment, sur le nombre d'évaluations requises, contrairement aux cours qui doivent comprendre 2 évaluations. Ce type de balise permet de s'assurer que les stagiaires obtiennent de la rétroaction, nécessaire pour s'améliorer.

De plus, les critères d'admission des stages devraient être explicites, particulièrement pour les étudiant.e.s devant trouver eux-mêmes leur stage, comme au sein du baccalauréat de psychologie. Ceci faciliterait le processus et aiderait grandement les étudiant.e.s dans leurs démarches.

Beaucoup d'autres problèmes et recommandations sont exposés dans ce rapport, et la FAÉCUM invite les délégué.e.s aux affaires académiques à se pencher de manière plus extensive sur le sujet.

Considérant la pertinence des stages pour la formation des étudiant.e.s, la FAÉCUM s'engage à faire la promotion des stages dans les programmes où ils ne sont pas obligatoires, suite à la suggestion d'une association étudiante.

Recherche sur les femmes: Il y a débat concernant l'amendement : "Que soit ajouté à la deuxième orientation du plan d'action du Secrétaire Général de la FAÉCUM l'objectif suivant: Faire un nouvel appel d'offre en 2017 auprès de chercheur.e.s en études de genre ou en études féministes pour émettre une recherche ainsi qu'un rapport sur l'implication des femmes à l'Université de Montréal;

Que tous les objectifs de la deuxième orientation du Secrétaire Général : participation des femmes, soient tout de même maintenus sur la base des recommandations adoptées en Conseil Central".

Certain.e.s délégué.e.s contestent la validité de la recherche, citant certains de ses propos comme sexistes, critiquant le manque d'information du contexte théorique et remettant en question la méthodologie.

Certain.e.s délégué.e.s croient que de recommencer immédiatement une autre recherche sur l'implication des femmes nuirait aux autres mandats de travail de la FAÉCUM et représenterait une perte de temps.

Bref, le débat se concentre sur la date à laquelle la prochaine recherche sur l'implication des femmes à l'Université de Montréal sera effectuée. Certain.e.s exigent qu'une nouvelle recherche soit entreprise dès maintenant, alors que d'autres croient que cela serait inutile, préférant que la date initiale soit maintenue, soit de le faire dans 4 ans.

La séance est ajournée et reportée au 11 novembre à 19h30.